

S3 BORDEAUX

BULLETIN SYNDICAL

N° 230 - avril, mai, juin 2022

Édito

Pour paraphraser un écrivain évoquant la psychanalyse, on pourrait dire que le macronisme est « une maladie qui se prend pour son remède ». La meilleure façon de soigner les maux de sa politique serait de la reconduire pour un second mandat...

Le bilan révélé en cette fin d'année est en effet calamiteux. Les attermoissements sur le retour optionnel des mathématiques sont un symbole des effets délétères générés par la mauvaise réforme du lycée et la surdité du précédent Ministre. La refonte de l'entrée dans le métier conduit à une crise de recrutement totalement inédite. Plusieurs disciplines ont déjà moins d'admissibles que de postes. Le BAC est largement dévalorisé enfin sous l'effet notamment des épreuves locales d'EDS menées avec beaucoup de légèreté par notre institution.

Mais dans cette situation, ce sont bien les enseignant.e.s qui traitent sur le terrain les douleurs provoquées par une politique néo-libérale agressive. Ils et elles se démènent localement pour tenir le fragile édifice du service public d'éducation, malgré les remontrances infantilistes que leur réservait la Rectrice dans un courrier indigne quelques semaines avant les examens.

Le Président réélu lui gagne du temps par des symboles, espérant rallier quelques voix pour être en capacité de gouverner. A l'instant où ces lignes sont écrites, le 1er tour des législatives n'a pas eu lieu. Espérons que les résultats du scrutin indiquent clairement la marche à suivre pour soigner le service public d'éducation.



Hugo Lassalle
Secrétaire général du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux



Sommaire

Actualité / Métier	2
▶ L'apprentissage dans les LGT	
▶ Recrutement en danger, menace sur nos statuts	
▶ Plus d'argent pour les déplacements des PsyEN	
▶ "Place et mission des agrégés", une commande à l'image des politiques ministérielles du 1er quinquennat Macron	
Échos des départements	4
▶ Dordogne	
▶ Gironde	
▶ Landes	
▶ Lot et Garonne	
▶ Pyrénées Atlantiques	
Billet d'humeur	6
▶ Épreuve pratique de la spécialité sciences physiques du baccalauréat général : notes attribuées par un algorithme.	
▶ Santorin	
▶ Numérique et vie scolaire, tout est dans Pronote et réciproquement.	
Témoignages	7
▶ Témoignages : enseigner les maths	
Congrès 2022	10
▶ Thème 1 - Redonner du sens et du commun au 2nd degré	
▶ Thème 2 - Pour des personnels respectés et revalorisés	
▶ Thème 3 - Pour une société juste, écologique et solidaire	
▶ Thème 4 - Faire évoluer notre organisation pour renforcer notre syndicalisme de lutte et moteur de transformation sociale.	

Nos publications 12

L'APPRENTISSAGE DANS LES LGT

Depuis la promulgation de la loi du 5 septembre 2018 dite de "liberté de choisir son avenir" et la création de GRETA intégrant l'apprentissage au 1er janvier 2020, les apprentis se sont multipliés dans les sections de BTS.

Les enjeux :

- 1 - sur le maintien des sections à petits effectifs (8-10 étudiants). La présence d'apprentis pérennise ces demi-sections.
- 2 - sur l'aspect financier. Un apprenti ça génère un reversement du GRETA vers l'EPL.
- 3 - sur nos métiers. Un apprenti change notre rapport au groupe classe. Même si on est contre, même si on ne veut rien savoir, l'apprenti dans la classe modifie cette relation.
- 4 - sur la relation avec les entreprises qui accueillent des stagiaires ou des futurs apprentis.
- 5 - sur l'évolution de nos statuts.

Les effets sur nos pratiques professionnelles :

Inclus dans nos ORS :

A - La présence de l'apprenti sur l'EDT (~30h hebdo) est de droit. L'apprenti est un salarié en formation initiale.

Non inclus dans nos ORS, et donc discutables :

B - L'apprenti est un salarié, il travaille 35h hebdo. Il y a donc 5h en plus de l'EDT. Ces 5 heures de face-à-face pédagogique s'entendent pour tous le 'groupe' d'apprentis d'une section évidemment.

C - Un apprenti, doit être suivi en entreprise. Il lui faudrait un professeur référent.

D - La présence d'un apprenti, et à plus forte raison de plusieurs, imposerait de modifier/adapter la progression pédagogique 'scolaire'.

Les pièges à éviter :

Individuellement :

→ S'opposer à ce qui relève des ORS.

→ Se désintéresser totalement de l'apprenti ou trop 'vouloir en faire'. Sa présence va modifier le rapport à la classe de facto. Il a une place dans le groupe, ni à part, ni 'en mieux'.

Collectivement :

→ En CA, leur présence peut être abordée, pas plus. Le CA n'a pas le pouvoir de voter contre (ou pour) la présence d'apprentis ! Il convient donc de refuser la mise au vote formel.

→ La discussion se mène en Conseil d'Enseignement.

Un Proviseur peut dire au GRETA qu'il n'accueillera pas d'apprentis dans une formation. Cela évite la politique du fait accompli : "Il est là, démerdez-vous, c'est dans vos ORS !"

Bernard Massanes

RECRUTEMENT EN DANGER, MENACE SUR NOS STATUTS

Le déplacement des concours externes CPE, CAPES, CAPET du M1 au M2 entraîne en 2022 un fort sous-recrutement, la session 2021 ayant pioché dans un même vivier.

Au CAPES externe de mathématiques, il n'y a que 816 admissibles pour 1035 postes, pour combien d'admis.e.s et d'affecté.e.s en septembre ? Cette situation inédite par son ampleur concerne aussi les Lettres modernes (720 admissibles pour 755 postes) et classiques (60 pour 134), la Physique-Chimie (333 pour 425), l'Allemand (83 pour 215) et l'Éducation musicale (50 pour 127). Le nombre d'admissibles est aussi très insuffisant et laisse entrevoir de nombreux postes perdus en Anglais, Espagnol, SES, SVT et Documentation.

Si la session 2023 sera moins « anormale », la crise de recrutement est ancienne et la réforme l'aggrave : contenus des MEEF, stages en observation, 6h en responsabilité des Étudiants Contractuels Alternants... tout cela rend leur préparation plus difficile, sans aucune aide financière spécifique. Le gouvernement osera-t-il instrumentaliser l'échec de ses réformes pour en proposer de nouvelles avec une victime désignée : le statut et l'emploi à vie... ?

François Boudet
stagiaires@bordeaux.snes.edu

PLUS D'ARGENT POUR LES DÉPLACEMENTS DES PsyEN

Les CIO ont appris fin mars 2022, sans plus de précisions, que l'enveloppe allouée aux remboursements des frais de déplacement était réduite. Depuis plusieurs années leur conscience professionnelle les conduisait déjà à se déplacer à leurs frais bien au-delà de ce qui était pris en charge.

Les services d'orientation sont mis en difficulté et les personnels encore déconsidérés par la réponse ubuesque de l'administration : priorité de la présence des PsyEN en établissements sans avoir à se déplacer à leurs frais. Cette injonction paradoxale les met en difficulté par rapport aux chef.fe.s d'établissement et aux familles.

La question de l'égalité d'accès aux services publics se pose en effet de façon cruciale. Cette situation accentue de fait les inégalités territoriales. Dorénavant les usager.e.s de milieu urbain seront largement favorisé.e.s en matière d'accès à l'information sur leur orientation.

La Rectrice, interpellée sur cette difficulté, n'a toujours pas apporté de réponse.

Emmeline Rogier (PsyEN EDO)
stagiaires@bordeaux.snes.edu

« PLACE ET MISSION DES AGRÉGÉS », UNE COMMANDE À L'IMAGE DES POLITIQUES MINISTÉRIELLES DU 1^{ER} QUINQUENNAT MACRON

Avril 2022 : nous apprenons par des sections syndicales d'établissement qu'une mission de l'Inspection Générale « se propose d'examiner ce qui fait la spécificité du corps des agrégés du 2nd degré dans l'ensemble du système éducatif », qu'ils ou elles dépendent du ministère de l'éducation nationale ou de celui de l'enseignement supérieur. Leurs investigations se dérouleraient dans cinq académies.

Une photographie complète et représentative



Étude qualitative ? quantitative ? Recherche d'un échantillon d'établissements représentatifs de la sociologie de l'académie ? Méthode des quotas ?

Deux IG se sont rendu-e-s dans 3 des 333 collèges et lycées généraux et technologiques publics de l'académie de Bordeaux :

- « un lycée sans post bac » à proximité de Bordeaux, le lycée Sud Médoc
- « un lycée avec CPGE et STS », le lycée Brémontier à Bordeaux
- « un collège avec agrégés », le collège D'Albret à Pau

Ils ont également « échangé avec l'université de Bordeaux et l'UPPA ».

La rigueur du protocole invite à elle seule à ne pas s'attarder sur cette mission...mais sur la méthode interpellée.

Une profession considérée par un dialogue social renforcé



Aucune information aux organisations syndicales représentatives au niveau national ou académique. Cette fois la profession n'a même pas été avertie par voie de presse.

Les enseignant-e-s invité-e-s ont été questionné-e-s par groupe de 6 à 8. Les sections syndicales d'établissement n'ont pas été conviées en tant que telles.

Le ministère craignait-il de voir porté par la profession le mandat du SNES-FSU d'une intégration des corps du 2nd degré dans un corps unique d'agrégé-e-s revalorisé ? Il se serait donc donné beaucoup de mal pour rien : les comptes-rendus faits par les enseignant-e-s explicitent cette exigence : toutes et tous agrégé-e-s.

Réunion en « non-mixité »



Des agrégé-e-s et des certifié-e-s auditionné-e-s séparément « pour libérer la parole » ! Des collègues parfois invité-e-s par les personnels d'encadrement ! Répondre à la demande d'un corps unique d'agrégé-e-s revalorisé en proposant à des enseignant-e-s en lycée une réflexion-café-du-commerce sur des temps de travail différents entre enseignant-e-s en collège ou en lycée...

La corde managériale est connue et usée : diviser les personnels, alimenter de la défiance dans les équipes, casser tout cadre collectif et tout sentiment d'appartenance à une profession d'enseignant-e-s, semer discorde et mauvaise ambiance !

Que nos gouvernements libéraux le veuillent ou non, le SNES-FSU reste malgré leurs attaques, un syndicat ancré dans nos professions et notamment dans la catégorie des agrégé-e-s. Recueillant plus de 50 % des suffrages exprimés dans cette catégorie aux dernières élections professionnelles, maintenant une participation et un taux de syndicalisation bien plus élevés que dans les autres professions, et surtout restant largement implanté sur les lieux de travail, le SNES-FSU est essentiel.

Les syndiqué-e-s du SNES-FSU garant.e.s de cette légitimité dans les établissements ont fait les bons choix : suivant les configurations locales, elles et ils ont refusé la politique de la chaise vide et l'unique expression de voix dissonantes ou de s'associer à cette mascarade, elles et ils ont œuvré avec intelligence à défendre nos métiers, nos conditions de travail et à construire dans le cadre collectif le plus large possible le rapport de force nécessaire à l'aboutissement du projet d'école porté par le SNES-FSU.

Pour la catégorie des agrégé-e-s,
Sonia Mollet,
Nicolas Garret,
Mathieu Dumoulin
agreges@bordeaux.snes.edu

LANDES

Stages départementaux de formation syndicale : un syndicalisme vivant

AESH

Le 24 mars un stage, animé par Marie Bloy du SNES-FSU académique et Joëlle Noller du SNUIPP-FSU, a réuni les AESH à Dax. Au cours de ce dernier, les personnels AESH ont pu échanger et partager leurs attentes. Ces moments de formation et de discussion sont l'occasion de comprendre qu'il est possible de se mobiliser, dans les établissements et à l'échelle du département, pour l'amélioration des conditions de travail. A l'issue du stage, les revendications ont été portées auprès du DASEN, en audience le 5 avril. La transmission d'une note de cadrage pour améliorer respect des droits des AESH et gestion des PIAL a été actée.

Outre la richesse des échanges et des rencontres, ces stages offrent donc la possibilité de porter la parole vive des collègues auprès de l'administration, ce qui donne du poids à la représentation syndicale.

Vie syndicale dans les établissements

Le 5 mai, Fabrice Allain, Secrétaire Départemental du SNEP-FSU Gironde, a animé à Mont-de-Marsan

un stage syndical dynamique et stimulant sur l'implication dans les établissements. Fondée sur des jeux de rôle et une participation active, cette démarche originale fait aborder sur le vif les situations du quotidien : « Débat mouvant » pour argumenter sur l'utilité du syndicat, puis celle du Conseil d'Administration ; CA virtuel sur la DHG et ses conséquences (en endossant le rôle de la direction, de parents ou de représentant.e.s des personnels) pour faire le point sur les postures de chacun.e et la façon de construire une argumentation ; rédaction d'un communiqué de presse débouchant sur une interview virtuelle avec un.e journaliste, pour apprendre à rédiger puis présenter les informations à un public non initié. Ces divers jeux de rôle font prendre la mesure de ce qu'est l'action syndicale dans un établissement, des obstacles qu'elle rencontre et des moyens de les dépasser pour une vie syndicale renouvelée.

Section Landes

snes40@bordeaux.snes.edu

PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Dans les Pyrénées Atlantiques, la préparation de la rentrée 2022 par les CTSD a été particulièrement marquée par la volonté du DASEN de donner aux directions encore plus de pouvoir, et d'emprise sur les enseignant.e.s.

Parmi les trop nombreuses fermetures imposées, trois interpellent encore davantage et inquiètent pour l'avenir.

Dans un établissement, un poste de basque est supprimé au profit d'un poste de basque fléché « histoire-géographie ». Ce tour de force permet à l'administration de déplacer une collègue pour permettre de recruter un.e enseignant.e à sa guise.

Même mécanique concernant ailleurs un poste de mathématiques, lui aussi transformé en poste fléché avec une fiche de poste qui ne prend en compte aucun critère pédagogique.

Un poste de physique appliquée enfin, est supprimé à la simple demande du chef d'établissement sans assise réglementaire ni baisse des besoins horaire.

Cette mesure pose problème concernant la répartition des services avec la physique-chimie et fait peser des menaces sur la sécurité des élèves et des personnels.

Le seul vote favorable de la délégation SE-UNSA en « remerciement du travail effectué par les services » a permis d'entériner ces décisions, et empêché la tenue d'un CTSD de repli qui aurait permis d'attirer l'attention du rectorat.

Sans remettre en cause la difficulté dans laquelle se trouve les personnels des services, eux aussi soumis au néo-management public, et que la FSU défend par ailleurs grâce au SNASUB, l'instance a d'autres enjeux que d'adresser des bons points ! Cette tactique a surtout permis de conforter les chef.fe.s d'établissement peu soucieux.ses de démocratie locale au détriment des professeur.e.s qui font les frais de mesures de cartes scolaires arbitraires !

Section Pyrénées Atlantiques

snes64@bordeaux.snes.edu

LOT ET GARONNE

L'heure est au bilan !

Après 5 années de destruction de l'éducation nationale, le ministère peine à trouver des professeurs à mettre en face des élèves. La crise de recrutement dans les différents concours montre que nos métiers n'attirent plus ! En cause : les conditions de travail et le déclassé salarial contre lequel nous avons fait grève et manifesté plusieurs fois cette année, avec la Fsu47. Notre département, jugé peu attractif par l'administration, n'est pas épargné par le manque de personnels : psy-EN, AED, CPE, AESH, professeurs et même des personnels de direction ! Cette année encore ce sont des postes qui ont été supprimés alors que des classes se sont retrouvées sans professeur d'éco-gestion ou de lettres modernes ! Ce que nous avons vigoureusement dénoncé dans les différents CTSD. Pour les AESH, la création des PIAL devait améliorer les conditions de travail et la rémunération. À ce jour, seule une petite poignée d'AESH bénéficie d'un contrat à temps plein (39h). La majorité d'entre-elles (la profession est très largement féminisée) bénéficie d'un contrat précaire rémunéré 700euros net/mois ! Malheureusement, trop souvent, leur emploi du temps ne leur permet pas le cumul d'emploi.

Le SNES47 est intervenu à plusieurs reprises à la DSDEN47 pour dénoncer les conditions de travail des AESH (cas de violences, changements d'élèves sans concertation, changements réguliers d'affectation, prise en charge d'élèves relevant de l'IME ou ITEP...). En collaboration avec le secteur juridique du SNES académique et du SNES national, nous avons pu obtenir pour tous les AESH du 47, la possibilité de se restaurer dans les établissements secondaires de leur PIAL en bénéficiant du tarif le plus bas pour manger à la cantine avec les collègues. Nous avons demandé l'organisation d'un GT en présence du DASEN qui aura lieu le 8 juin afin de porter les problèmes que rencontrent les AESH sur le terrain. Un stage AESH en présence de Catherine Soares (responsable nationale SNES) et Michel Aswad (référént AESH pour le 47) aura lieu le 9 juin à Agen.

Cher.es camarades, c'est ensemble que nous gagnerons !

Section Lot et Garonne
snes47@bordeaux.snes.edu

DORDOGNE

L'année syndicale a encore été riche pour le SNES Dordogne. Impliqué dans de nombreuses instances départementales (CHSCT, le CTSD, le CDEN), nous restons présents pour défendre un syndicalisme de progrès et pour porter la voix des acteurs de l'éducation nationale face à des représentants politiques et des autorités hiérarchiques bien souvent déconnectés des problématiques de la profession. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur des militants et des représentants syndicaux très investis. Ce maillage, construit aux quatre coins de notre vaste département est précieux et essentiel pour défendre nos conditions de travail malmenées depuis plusieurs années.

Depuis le début de l'année, grâce à nos visites d'établissements, nos rencontres avec nos S1 lors de réunions, nous avons pu faire le constat que notre profession souffre toujours plus. Les réformes entreprises depuis toutes ces années, des salaires bas, des conditions de travail détériorées, des enseignants contractuels non formés, des AED et AESH très mal rémunérés sans statut protecteur, révèlent la crise profonde que traverse l'éducation nationale

et montrent une absence totale de reconnaissance de notre gouvernement.

Cette souffrance au travail est omniprésente dans nos discussions en salle des professeurs notamment lorsque nous abordons les relations avec notre hiérarchie. Certains établissements de Dordogne sont à bout de souffle face à certaines dérives managériales. Ces dérives doivent être dénoncées. N'hésitez pas à nous alerter et à saisir le CHSCT départemental via les fiches RSST disponibles dans les établissements pour faire remonter les difficultés rencontrées. Vous pouvez également les envoyer par mail à l'adresse suivante Chsct24@ac-bordeaux.fr.

Le combat pour le progrès social et la défense de nos droits continue et nous restons à votre disposition pour vous aider, vous épauler et vous guider.

Section Dordogne
snes24@bordeaux.snes.edu

GIRONDE

Pour être au plus proche de vos situations dans les établissements, l'équipe du SNES-FSU Gironde arpente depuis la rentrée 2021 les routes du département. Nous nous sommes rendu.e.s dans 55 établissements sur 138 pour mener une campagne d'affichage et surtout pour échanger avec vous. Lors de ces discussions, le constat est malheureusement assez amer. Nombre d'entre vous dénoncent la dégradation des conditions de travail, la multiplication des injonctions et des pressions ou encore les atteintes à notre liberté pédagogique. Beaucoup de collèges et de lycées paient la politique libérale et destructrice du Ministère Blanquer. En effet, l'autonomie des établissements est un terreau propice à l'autoritarisme des directions. Ces « premiers pédagogues »,

statut blanquérien bien éloigné de la réalité, pratiquent un management toxique à l'encontre de tous les personnels. En revanche, leurs limites sont vite atteintes lorsqu'il s'agit de gérer les violences scolaires, renvoyant la responsabilité aux équipes éducatives et se soustrayant ainsi à leurs obligations. L'impunité des élèves, profitant du « pas de vague », devient trop souvent la règle.

La rentrée 2022 s'annonce également problématique en Gironde. L'ouverture de 5 nouveaux collèges se fera sans moyens supplémentaires. La santé scolaire, autre parent pauvre du gouvernement, en est un exemple puisqu'aucun poste d'infirmier.e scolaire n'est créé pour ces 5 nouveaux collèges. Face à ces dérives, nous devons agir collectivement. C'est pourquoi l'équipe du SNES-FSU

Gironde a animé une vingtaine d'heures d'informations syndicales, a accompagné les établissements lors des audiences auprès de la DSDEN, a soutenu les collègues lors des grèves ou des journées « collègues morts », vous a représenté.e.s et a défendu nos valeurs et notre projet éducatif lors des instances départementales.

Nous continuons notre randonnée syndicale en Gironde. Si les pentes ardues ne vous impressionnent pas, venez militer avec nous.

Section Gironde
s2gironde@bordeaux.snes.edu



ÉPREUVE PRATIQUE DE LA SPÉCIALITÉ SCIENCES PHYSIQUES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL : NOTES ATTRIBUÉES PAR UN ALGORITHME !

Les professeurs de physique-chimie ont reçu un message des IPR les informant qu'ils devront élaborer leur propre barème pour l'épreuve pratique du baccalauréat, et que la note du candidat sera déterminée par un algorithme en fonc-

tion des niveaux de maîtrise des compétences que l'enseignant aura saisis dans Santorin. Non seulement il n'y a plus de barème national - ni même académique - et chacun doit faire sa tambouille dans son coin, mais en plus on dessaisit les examina-

teurs de la note finale. Ils devront se contenter d'évaluer trois compétences par A,B,C ou D, puis un algorithme mystérieux fixera la note. Les IPR n'ont pas répondu favorablement à la demande de communiquer cet algorithme.

Le 'pédagogisme' délirant conti-

nue à grignoter le baccalauréat, qui n'est plus qu'un pilier complètement vermoulu et sur le point de s'effondrer.

Nicolas Garret

SANTORIN

Oubliez l'archipel paradisiaque !

Plus nos conditions de travail se dégradent plus la novlangue managériale enrobe les outils de notre aliénation de termes évoquant évasion et liberté.

Rien de plus matériel pourtant que le numérique... Les élèves composent sur des copies papier scannées, transportées via des réseaux, stockées sur des serveurs puis corrigées sur des ordinateurs. La «dématérialisation» a bien un coût écologique!

Santorin n'offre pas non plus un gain de sécurité. Risques de « bugs », pertes de données, failles de sécurité sont démultipliées par la reventilation subie des copies en cours de correction. Quel est le statut juridique de ces copies d'examen ? A qui appartiennent les data centers qui stockent ces données confidentielles ? Quelle manne offerte par Big Blanquer aux vendeurs de logiciels éducatifs !

Enfin, Santorin complique la correction : copies dans le désordre, illisibles, fatigue oculaire, annotation fastidieuse... L'outil rallonge même souvent le temps de correction : un comble !

Surveillance et contrôle

Qui est devant son ordinateur, temps moyen par copie, suivi des notes et appréciations, écart de moyennes... ils en rêvaient, Santorin le permet ! Une surveillance permanente de notre travail et un contrôle des notes passées au tamis d'une harmonisation automatisée et déshumanisée pour cadrer avec les statistiques attendues : Santorin est bel et bien une pointeuse doublée d'un système espion ! Cette dépossession ne va pas sans poser le problème du droit de grève verrouillé tout au long de la procédure.

Larissa Paulin

NUMÉRIQUE ET VIE SCOLAIRE, TOUT EST DANS PRONOTE ET RÉCIPROQUEMENT.

Ref moment de nostalgie : souvenons-nous de ce Mizeret dans lequel était constitué le registre d'appel, de ces tableaux de fiches, des billets d'appels aussi, qui avaient l'avantage de propulser des MI/SE dans les couloirs. Depuis que l'appel est informatisé, le temps long, celui de la collecte et du traitement réfléchi, est devenu le temps de la circulation immédiate de l'information, avec parfois les erreurs qui vont avec.

Fin 2020, le gouvernement nationalise le Progiciel à tout faire qui s'est imposé dans le paysage. La question de l'utilisation de « Siècle » made in Éducation nationale, a été tranchée par le marché, autrement dit par les directions essentiellement. Les établissements continuent à payer le logiciel à la société créée à cette occasion et dans laquelle l'état est juste majoritaire. L'objectif est, et a été, la protection des données de plus de 15 millions d'utilisateurs.trices. Les objectifs pédagogiques et éducatifs semblant aller de soi.

Cela étant fait, qu'est-ce que « Pronote » a changé au quotidien des CPE ? Il est évident que le traitement des données est plus rapide et efficace. Le tableau de bord offre les informations

nécessaires pour avoir une vision globale de la vie de l'établissement. Les outils de communication sont performants et complets.

Mais l'outil ne fait pas l'ouvrier. Un.e CPE doit désormais se poser régulièrement la question des changements amenés par le numérique. Les effets « pervers » générés marquent désormais le fonctionnement des CPE et des vies scolaires. Aux crispations habituelles comme l'absence d'appel fait, s'ajoutent des communications hors sol, des fils de discussions abscons, des réactions immédiates des parents des élèves, des collègues, de la direction...

Le ou la CPE en oublierait que son travail de suivi est d'abord l'établissement d'un lien avec chacun.e, possible essentiellement en face à face. Sa vigilance doit être prioritairement tournée vers les salles de cours et la cour, plus que vers le papillon sur un écran qui indique l'arrivée d'un message.

Il faut donc penser le poids du logiciel dans les interactions mais aussi dans notre travail. Est-ce « Pronote » qui m'oblige ou l'inverse ?

Tonio Vitorino
cpe@bordeaux.snes.edu

Les mathématiques participent à la « fabrique » du citoyen

Ces derniers mois, la place des maths dans le tronc commun du lycée a occupé l'espace médiatique sur l'École. Au SNES-FSU Bordeaux, « mathématiques » est la première discipline de recrutement représentée parmi les syndiqué-e-s. Il a été alors évident d'inviter 11 profs de maths syndiqué-e-s à témoigner. Seule contrainte, le nombre de caractères. Ils et elles ont ensuite été mis en lien pour s'organiser. Tous-tes ont accepté l'exercice.

FRANCK MARSAL TZR GIRONDE - 33

Titulaire sur zone de remplacement, j'ai travaillé cette année sur trois établissements, deux collèges, dont un classé REP, et un lycée.

En lycée, en 1ère et terminale, la réforme Blanquer a déstructuré la classe. Elle n'est plus qu'un assemblage variable de groupes qui, à chaque cours, se désassemble et se réassemble en fonction des spécialités et des options de chacun. Le travail collectif s'en ressent : la confiance nécessaire pour prendre la parole, participer est plus difficile à obtenir, tout comme la solidarité entre élèves.

En collège, de fortes disparités sont présentes entre collèges et entre classes. En REP, les difficultés sociales des familles, l'insuffisance des moyens d'accompagnement, au sein de l'école, mais aussi à l'extérieur, par les services sociaux et de santé, la culture, pèsent lourdement sur la motivation et la capacité de concentration des élèves. Dans un quartier plus favorisé, non seulement ces difficultés concernent beaucoup moins de familles, mais de nombreux élèves bénéficient d'un important soutien familial, ou de cours particuliers complémentaires.

Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'écart collège – lycée. Après un collège supposé identique pour tous-tes, dont l'ambition a été réduite, les élèves n'ont qu'une courte année de seconde générale

pour entrer dans des mathématiques abstraites, et hop il faut choisir. On a quitté le collège avec une vision très empirique de la fonction et des balbutiements d'algèbre. On découvre en seconde les bases des mathématiques des ensembles et il faudra en première entrevoir le raisonnement par récurrence, apprendre à dériver des fonctions, parler de limites... Quel saut ! Pas étonnant que beaucoup d'élèves renoncent à la « spécialité mathématique ». Et restent sur les acquis empiristes et limités du collège.

Qu'apprennent les mathématiques ? Notamment à construire un raisonnement logique, à utiliser des concepts à bon escient de manière à les enchaîner correctement les uns aux autres. Chacun comprend aisément l'importance de cette discipline dans la formation intellectuelle générale et son utilité dans la plupart des professions.

Saupoudrer quelques heures de maths ne résoudra pas le problème. Il faut une réflexion globale sur un enseignement ambitieux des mathématiques, redonnant de la cohérence sur l'ensemble des cycles et des parcours. Et recréer des conditions d'enseignement et des conditions d'apprentissages égales pour tous-tes.

CLAIRE DUMONT LYCÉE ST JOHN PERSE, PAU - 64

De ce que je voudrais faire à ce qu'on me fait faire...

Cette année j'enseigne en terminale : en spé maths et NSI et en STMG. Ce serait presque idéal. Reste la réalité, imposée verticalement, réforme après réforme, annonce après annonce, qui met encore plus à mal les missions : apprendre à réfléchir, à argumenter, construire des connaissances permettant de comprendre le monde, des savoirs ouvrant diverses possibilités d'orientation, dans un cadre apaisé et rassurant, en un mot... aider à grandir en toute confiance.

Mais...

En spé maths, les contraintes du calendrier et de lourdeur du programme sont fortes. La pandémie a compliqué la situation. Je me retrouve à devoir avancer coûte que coûte pour finir le programme nécessaire à la poursuite d'études, parfois même au prix de la compréhension des notions pour les élèves les plus en difficulté. Combiner l'objectif de l'examen et la mise en place d'activités donnant du sens aux apprentissages, de séances d'exercices différenciés et d'aide, de travaux de groupe, etc. a été quasi impossible. Le report des épreuves, annoncé trop tardivement, a même introduit un autre biais : les contenus interrogés en mai avaient été vus deux mois avant.

En STMG, filière qui reçoit souvent les élèves les plus fragiles dans les disciplines générales, les classes sont très chargées. De 25 élèves maximum il y a encore 4 ou 5 ans, nous sommes passés à 35... Est-il nécessaire d'en dire plus pour savoir que travailler avec ces élèves, moins motivé-e-s et plus en difficulté en mathématique, en espérant leur redonner le goût et leur montrer l'intérêt relève de l'illusion ?

Bref, les élèves laissé-e-s pour compte sont celles et ceux qui ont le plus besoin de l'école. Le message que semble leur envoyer l'institution est : abandonnez ou payez-vous des cours particuliers... Si le ministère de l'éducation nationale œuvre à favoriser l'expansion des officines privées, que devient mon métier ?

CLÉMENT BRUCHE LPO DE TERRASSON LA VILLEDIEU - 24

En 2018, après 10 ans d'enseignement à l'université, je commence une carrière en lycée. Découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques, travailler en équipe, je suis plein d'envies et d'enthousiasme. La réalité me fera rapidement déchanter.

L'injonction qui m'est faite est intenable. Amener chaque élève à acquérir des compétences fines : expérimenter, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer. Pour résoudre des problèmes, il leur faut des automatismes de calculs, à travailler par des rituels réguliers. Il me faut leur enseigner la programmation. Leur donner des éléments d'histoire des mathématiques. Les évaluer avec bienveillance mais exigence. Les traiter

avec équité mais en différenciant ma pédagogie. Travailler en interdisciplinarité. Tout ça avec des programmes pléthoriques. Et des horaires indigents, fluctuant, le plus souvent à la baisse, en fonction de l'utilisation de la perverse marge d'autonomie.

L'année 2018 a aussi été celle du rapport Villani-Torossian. Il proposait, entre autres mesures ambitieuses, un "module de réconciliation" avec les maths au lycée. Dans ma pratique, je n'ai pas l'impression de réconcilier quelque chose avec ma matière. Au contraire, je me vois comme une courroie de transmission de la violence que l'institution fait peser sur moi.

ESTELLE ROBER COLLÈGE J. PRÉVERT, MIMIZAN - 40

Professeure de mathématiques en collège depuis 1993, je vois les conditions d'enseignement se dégrader de plus en plus vite, au détriment des élèves, surtout de ceux en difficulté de plus en plus nombreux ; comment s'occuper de ces élèves, de celles et ceux qui ont un profil particulier, ou qui sont en ULIS ? Comment les accompagner lorsque les effectifs atteignent 30 élèves par classe au collège ?

Certes la COVID a accru leurs difficultés.

Mais les conditions de vie, de travail, sont de plus en plus difficiles pour les parents, dont certain-e-s sont perdu-e-s, ne savent plus comment se comporter avec leur enfant, ont du mal ou ont renoncé à leur fixer des règles, se comportent de plus en plus en consommateur-riche-s en exigeant que l'école donne ceci ou cela à leur enfant...

Le temps de l'apprentissage est un temps long, qui demande d'accepter de faire des efforts, de travailler sur la durée, de ne pas forcément voir tout de suite « à quoi ça sert » ; la société actuelle est une société de court terme, du « tout tout de suite ».

Les élèves que nous avons actuellement s'inscrivent dans ce temps : ils ont de plus en plus de difficulté à attendre, à différer, à ne pas voir la finalité immédiate de ce qu'ils apprennent en classe.

Les mathématiques servent à structurer l'esprit, à développer l'esprit critique.

Dans les conditions d'enseignement actuelles, comment amener nos élèves à apprendre à raisonner, afin qu'ils et elles soient des citoyen-ne-s de demain capables de faire leurs propres choix, et non des moutons qui suivront le premier beau parleur énonçant des idées simplistes ?

THIERRY LARUE COLLÈGE DANGLA, AGEN - 47

Je suis en collège depuis 7 ans après 25 ans en lycées professionnels.

J'ai donc vécu les conséquences de la réforme du collège, avec la réduction du volume horaire disciplinaire et l'apparition des heures marges qui ont générées des conflits entre les disciplines. Dans notre collège, cette année, en mathématiques pour 20 classes, on doit se répartir 3,5 h pour dédoubler ! Les 2 années de COVID ont aggravé la situation.

Mes élèves manquent de structuration mentale. Les liens, l'apport de sens sont plus faibles qu'avant. Et il y a une augmentation des familles très défavorisées.

Je constate surtout une forte baisse en Français qui pénalise les élèves dans la compréhension des énoncés, des bilans et du vocabulaire en mathématiques. L'acquisition des bases des démonstrations est difficile avec le mélange des conditions et conséquences.

Il est compliqué d'enseigner à une classe de 28 élèves avec des publics très très hétérogènes.

J'ai désormais des élèves qui n'auront pas acquis en fin de collège le bagage en mathématiques nécessaire pour s'adapter dans la vie actuelle, la vie pratique, la vie professionnelle.

Pour relever ce défi, il faudra, c'est évident, davantage d'heures et de personnels. Mais au-delà, il faudra repenser l'enseignement des mathématiques en l'adaptant aux jeunes actuels (zapping, manque de concentration, manque de motivation, mais avec beaucoup de connaissances fragmentées). Il faudra adapter les programmes pour rendre les mathématiques plus pratiques, plus réelles et leur donner plus de sens.

Les mathématiques doivent permettre la structuration et la construction de l'esprit critique de nos jeunes, futur-e-s citoyen-ne-s de demain.

BRUNO GEOFFROY ET ÉRIC MORIN COLLÈGE MONTAIGNE, PÉRIGUEUX - 24

Cette année, nous avons bénéficié de la mise en place d'un laboratoire de mathématiques dans notre collège. Nous avons ainsi pu notamment organiser une liaison forte avec les professeur-e-s des six écoles du secteur autour du calcul mental.

Si les échanges et observations avec le primaire sont riches, nous constatons les mêmes problèmes : écarts croissants de niveau entre les élèves, difficultés à fixer les connaissances et automatismes pour des élèves de plus en plus nombreux...

La création des laboratoires de mathématiques, mesure phare des recommandations du rapport Villani-Torossian est une bonne chose, qui doit être davantage soutenue (36 HSE pour 6 professeurs et 1/4 d'IMP pour le coordonnateur-riche reste très insuffisant), accompagnée d'une réflexion sur les programmes, intégrée dans le volume horaire des mathématiques et sanctionnée par une évaluation pertinente des acquis.

FRANCK LACHERAY COLLÈGE PAYS D'ORTHE, PEYREHORADE - 40

Titulaire du Capes 1996, (10 000 candidats pour 1 400 postes) affecté dans le même collège depuis 1999, j'ai pu mesurer au cours de ces dernières années la baisse des moyens octroyés à l'aide aux élèves en difficulté.

Avec l'accouchement définitif du collège unique, nous sommes passés en 20ans d'une structure d'établissement de 6 classes de 6^{ème} pour 4 classes de 3^{ème} à 5 classes de 6^{ème} pour autant de 3^{ème}.

En parallèle, l'augmentation des effectifs par classe et la dotation à la structure (dotation horaire donnée par division) et non plus au nombre d'élèves ont mis un coup d'arrêt à un dispositif interne à l'établissement (regroupement de la dizaine d'élèves à

très faible niveau avec 6h de maths).

Ont suivi la disparition de l'heure de TD sixième et la mise en concurrence des disciplines avec les horaires planchers, les IDD, l'AP maths qui pouvait être fléchée sur le prof d'anglais si le maintien du poste l'exigeait...

Depuis l'année dernière, les élèves de l'ULIS surchargée sont systématiquement inclu-e-s dans leur classe d'âge même s'ils ou elles n'ont validé que le cycle 2.

90% des élèves en difficulté ont besoin avant tout de plus de temps mais j'en ai de moins en moins à leur consacrer.

Et pourtant, cette année, la majorité va passer en seconde pour suivre le programme unique du nouveau lycée Blanquer...

AUDREY CAMON ET RENAUD ROBERT LYCÉE JACQUES MONOD, LESCAR - 64

En seconde, nous travaillons en équipe : progression commune et sujets communs. Nous constatons que le programme était vraiment trop lourd par rapport au niveau des élèves avec l'horaire dédié. Nous n'avons pas pu faire tout ce qui est préconisé ; de plus différencier l'enseignement pour gérer l'hétérogénéité de nos classes de 35 est impossible.

Nous avons essayé de faire notre maximum en minutant nos séquences, jusqu'à espérer qu'aucune question ne nous retarde. Dès octobre, nous étions en retard. Nous savions donc dès le début de l'année que nous n'arri-

verions pas à traiter l'intégralité du programme. Ce qui a été très dur moralement.

En terminale spécialité, nous devons enchaîner les chapitres, les notions à un rythme effréné pour tout traiter avant les épreuves écrites. Les aménagements obtenus nous ont donné un second souffle et même permis de commencer à travailler le grand oral. Cependant depuis les épreuves de spécialité, les élèves n'ont plus la tête au travail. Les seuls-les qui suivent sont celles et ceux qui se destinent à des CPGE.

En Maths Expertes, la difficulté vient de son statut. Contrairement aux anciennes options,

CÉCILE GICQUEL LYCÉE JEAN MONNET, BLANQUEFORT - 33

Deux collègues sur les six de l'équipe de maths de mon lycée viennent de signer une rupture conventionnelle suite à des burn-out. Comment a-t-on pu en arriver là ?

Épuisement professionnel, déconsidération et une forme de déclassement de la discipline.

Les maths ont longtemps été utilisées comme outil de sélection. Il était temps de le remettre en cause et cela a d'ailleurs conduit à une véritable évolution de leur enseignement (automatismes, progressions spiralées, ...) pour maintenir dans les apprentissages des élèves en difficulté. Leur disparition du tronc commun en filière générale est donc vécue par nombre de collègues comme une remise en cause de leur légitimité et de leur utilité.

Aujourd'hui elles reviennent avec 1h30 hebdomadaires facultatives. De quoi décrédibiliser encore plus la matière, au risque de dépeupler la spécialité de première, en leurrant les élèves sur une possibilité de poursuite vers l'option maths complémentaires en terminale. À quel moment va-t-on penser à l'avenir des élèves ? Dans mon lycée, parmi les élèves de terminale ayant choisi la spécialité mathématique, 40 % sont des filles et la proportion tombe à 22 % seulement pour l'option maths expertes. Alors même que les quotas en entreprise pour promouvoir des femmes ingénieures commencent à entrer dans les mœurs, la réforme du lycée aggrave les inégalités filles-garçons en mathématiques.

Dans ces conditions, où trouverons-nous les scientifiques de demain ? Et quelle sera leur représentativité ?

toutes les notes comptent. Les élèves ont 3h de plus dans l'emploi du temps, sans compter le travail personnel. Les notions sont exigeantes et il faut trouver le juste milieu entre le niveau attendu et le « plus » que doit apporter une option. Difficile dans ces conditions de « corser » les évaluations sans mettre les élèves en difficulté.

A tous niveaux, il s'agit d'une course contre la montre permanente, non propice aux apprentissages.

THÈME 1 - REDONNER DU SENS ET DU COMMUN AU 2ND DEGRÉ.

Recentrer l'effort sur les apprentissages au collège

Propositions : un collège avec des effectifs par classe conformes à nos mandats, un renforcement des horaires disciplinaires et un allongement du temps scolaire, de l'aide pour tous les élèves.

Au congrès national de Montpellier, les débats ont porté sur une grille horaire de 32 heures de cours par semaine avec aucune discipline à moins de 2 heures, la notion d'aide, le devenir du DNB et l'éducation prioritaire. Le SNES-FSU a décidé d'organiser un colloque sur le collège.

Un lycée diversifié avec un baccalauréat national

Propositions : réaffirmer les 3 voies du lycée comme cadre, prendre une série de mesures urgentes puis repenser l'organisation du lycée en choisissant entre un aménagement de l'existant ou un retour aux séries ou en imaginant un autre lycée où la spécialisation des élèves serait la plus tardive possible...

Au congrès national, les discussions ont montré l'urgence d'aménager l'existant en obtenant l'abandon du Grand Oral et la disparition de Parcoursup afin de reconstruire un projet autour des 3 voies et du baccalauréat comme 1er diplôme de l'enseignement supérieur s'appuyant sur des épreuves nationales, terminales et anonymes. Un colloque sera organisé.

L'articulation Troisième-Secondaire à consolider

Nous avons mené ces réflexions avec les PsyEN pour remettre au cœur de nos propositions l'importance du travail en équipe interprofessionnelle.

Propositions :

➤ Le collège doit permettre d'acquérir une culture commune artistique, manuelle et technologique, la Technologie doit être repensée pour intégrer des apprentissages manuels et pratiques. La mise en œuvre de la démarche de projet interdisciplinaire pourrait être intégrée afin d'articuler savoirs fondamentaux, compétences technologiques et découverte des métiers. Une familiarisation avec le droit du travail serait nécessaire.

➤ Nous avons réaffirmé notre opposition à l'apprentissage professionnel pré-bac : suppression de la 3e prépa-métiers. Nous demandons de réhabiliter les SEGPA et de faciliter les passerelles entre les différents dispositifs.

Au congrès national, nous n'avons pas pu gagner sur la disparition prépa-métiers mais beaucoup de nos propositions sur l'enseignement technologique ont été retenues !

L'oral en classe et aux examens : des pratiques au service de la réussite des élèves

Nous avons porté l'urgence de penser une didactique de l'oral. Il faut donc une formation spécifique pour les enseignants. Nous refusons que l'oral soit réduit à un exercice purement rhétorique qui consiste à parler de tout et n'importe quoi.

Au congrès national, les mandats sur l'oral ont été clarifiés.

Catherine Dudès, Irène Docékal

THÈME 2 - POUR DES PERSONNELS RESPECTÉS ET REVALORISÉS

Concernant le thème 2 dévolu aux différents aspects du métier (celui des « corpo » dans notre jargon), plus des trois quarts des ajouts rédigés lors de notre congrès ont été intégrés par le national. La question de la cédésation des AED avait animé de nombreux échanges dans nombre de congrès académiques, dont le nôtre, mais tous étaient parvenus à rédiger des textes équilibrés. Aussi avons-nous été surpris à l'entrée en commission de lire un passage virulent contre la cédésation qui installerait ces

collègues dans la précarité. Si un CDI ne les protège en rien, la formulation en a fait bondir plus d'un parmi les quelques AED présent.e.s. Ces derniers, Académies de Créteil et Orléans en particulier, ont su faire porter leur voix pour présenter des amendements aptes à défendre leur travail articulé dans un ensemble de missions et pas seulement comme une fonction héritée de l'ancien statut des MI-SE.

Les fiches « Autonomie et Territorialisation », « Formation initiale et continue, Recrutement » et « Carrières, Rémunérations » ont

bénéficié du plus gros effort de synthèse. Citons pêle-mêle le renforcement du statut, la réaffirmation de notre opposition aux projets macroniens de type néolibéral, la réflexion engagée sur un congé statutaire qui pourrait s'apparenter un congé sabbatique, ou bien la formation continue déconnectée de l'avancement de carrière des collègues dans le cadre de l'égalité professionnelle.

Prenant acte que les fiches « AED, AESH », « Santé au travail et protection sociale statutaire » et « École laïque » avaient été trai-

tées trop rapidement en commission, le rapporteur principal a corrigé le tir dans le texte final en intégrant de nombreux amendements parmi lesquels la clarification des missions des AED et leur non-chevauchement avec celles des CPE ou encore le temps complet non annualisé pour les AESH.

Le texte a finalement recueilli l'approbation largement majoritaire (98,9%) de 413 votants.

Delphine Discamps,
Arnaud Lacombe

THÈME 3 - POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Les débats du congrès académique se sont principalement concentrés autour des questions de protection sociale (sécurité sociale, politiques sociales, politique de santé, retraite) et sur les questions écologiques et sociétales. Les rapporteurs nationaux ont travaillé avec la recherche constante d'un consensus large intégrant dans les textes travaillés au moins l'esprit de la plupart des amendements de notre académie.

Focus protection sociale :

Il a paru nécessaire à la veille du 1er tour de l'élection présidentielle de rappeler et amender

notre projet utopique¹ d'une protection sociale de haut niveau :

- rappeler les mandats sur les retraites pertinents et justes
- appeler à reconquérir un financement et une gouvernance de la sécurité sociale, mais aussi un système de soins et de santé solidaire et de haut niveau pour tou-tes où faire vivre notre mandat du 100 % Sécu
- gagner de nouveaux droits comme un congé parentalité obligatoire aligné sur un congé maternité allongé
- refonder le service public de la santé avec l'abolition de la loi « Hôpital Patient

Santé Territoire » et la mise en place de coordinations locales démocratiques.

Ce dernier point n'a pas fait consensus au congrès national. Si la suppression de la T2A (tarification à l'activité) et la modification structurelle des ARS ont été intégrées dans les textes finaux, leur suppression (et donc l'abrogation de la loi) a été rejetée.

Une meilleure connaissance des mandats de partenaires avec lesquels nous pouvons porter cette revendication, qui dépasse largement le champ du SNES ou de la seule FSU, et le manque de temps ont empêché le congrès de verrouiller notre syndicat sur un mandat d'abrogation sans autre proposition constructive.

Sylvia Fabre,
Mathieu Dumoulin, Mai Nguyen



¹- Une définition de l'utopie (CNRTL) : Système de conceptions idéalistes des rapports entre l'homme et la société, qui s'oppose à la réalité présente et travaille à sa modification

THÈME 4 - FAIRE ÉVOLUER NOTRE ORGANISATION POUR RENFORCER NOTRE SYNDICALISME DE LUTTE ET MOTEUR DE TRANSFORMATION SOCIALE

En congrès académique, les débats sur l'évolution du SNES-FSU se sont concentrés sur la répartition des moyens entre les sections départementales et académiques dans l'objectif d'une meilleure efficacité mais également sur les dangers des réunions internes ou stages en hybride, qui limitent les échanges et les rencontres, si nécessaires à la vie syndicale et au recrutement de militant.e.s. Dans la perspective des élections professionnelles, des pistes de travail entre les syndicats de la FSU ont été esquissées.

Lors du congrès national, la question de l'utilisation de l'hybride a été aussi longuement débattue et le mandat de Bordeaux deman-

dant d'y renoncer -d'abord adopté par le secrétariat national-, n'a finalement pas été retenu car le temps militant dégagé par cette modalité a été mis en avant par d'autres académies. Après des discussions vives en commission de travail, le principe de journées du type « universités d'été », que nous soutenions, a finalement été validé. En lien avec la recherche, ouverts à un public large, ces temps seront conçus comme des temps d'échanges avec les professions représentées par le SNES-FSU.

La question de la place des femmes au sein du SNES-FSU a fait l'objet de vifs débats, certaines académies ne se satisfaisant pas du texte des rapporteurs nationaux, notamment

sur l'attention portée à la répartition de la parole entre les femmes et les hommes ou sur le refus d'inscrire dans les mandats la possibilité de réunions non mixtes. S'il y a accord sur le fait que l'investissement des femmes doit être favorisé, les avis sur les modalités pour y parvenir divergent, entre conflit politique et conflit de génération. La possibilité même que ces discussions, parfois passionnées, aient lieu et que chaque point de vue puisse s'exprimer est une preuve de l'attachement du SNES-FSU à un fonctionnement démocratique.

Elodie Lagarde, Sonia Mollet
et Renaud Robert

NOS PUBLICATIONS

En complément du bulletin académique, le Snes-FSU dans l'académie de Bordeaux c'est aussi :

→ Une lettre d'information trimestrielle académique sur les instances envoyée à toute la profession.



→ Un site internet académique avec des rubriques départementales



→ Une information régulière de proximité des sections départementales du Snes-FSU



→ Une présence sur les réseaux sociaux pour relayer les infos nationales et locales



@SnesFSUBordeaux



@StagiairesSnesBordeaux
Snes Bordeaux Fsu

Permanence générale

Snes-FSU Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
du lundi au vendredi de 14h à 17h30
Tél. 05.57.81.62.40
s3bor@snes.edu

Snes-FSU Dordogne

snes24@bordeaux.snes.edu
Tél. 06.12.51.76.70 - Tél. 06.85.29.95.97

Snes-FSU Gironde

s2gironde@bordeaux.snes.edu
Tél. 06.85.87.29.17 - Tél. 06.12.52.74.67

Snes-FSU Landes

snes40@bordeaux.snes.edu
Tél. 06.85.34.35.87 - Tél. 06.12.51.76.53

Snes-FSU Lot et Garonne

snes47@bordeaux.snes.edu
Tél. 06.07.55.96.39

Snes-FSU Pyrénées Atlantiques

snes64@bordeaux.snes.edu
Tél. 06.85.34.15.07 - Tél. 07.79.67.61.56

Des réactions, des suggestions ou des propositions d'articles ?

Contactez le secteur publications du SNES Bordeaux : publications@bordeaux.snes.edu

Irène Docékal, Hugo Lassalle